

# Lutter contre la multiplication des décharges sauvages

## LA MAUVAISE IDÉE DU MOMENT :

### JETER SES DÉCHETS VERTS, ET SES DÉCHETS TOUT COURT, EN FORÊT !

#### Communiqué de Presse de l' ONF Pays de Loire d'avril 2021.

En ces beaux jours, où les travaux de jardinage sont d'usage, le nombre de dépôts de déchets verts augmente sensiblement en forêt et aucun massif de la région n'échappe à cette tendance.

Contrairement aux idées reçues, jeter ses déchets verts dans un milieu naturel, en forêt, comme dans les dunes, est strictement interdit. Cela dégrade les sols forestiers et contribue à la prolifération de plantes invasives, nocives pour l'environnement... Tous les dépôts sauvages, y compris de déchets verts, sont passibles d'une amende pouvant aller jusqu'à 1 500 €. Les forestiers de l'ONF des Pays de la Loire se mobilisent et rappellent ici quelques règles à respecter pour sensibiliser, encore et toujours, le grand public ainsi que certains professionnels, qui bafouent ces règles simples de bonnes conduites.

Découvrez ici également la brochure ONF « J'aime la forêt... sans déchets » à partager avec le plus grand nombre : <https://www.onf.fr/onf/+2ca::jaime-la-foret-sans-dechets.html>

Les boisements du territoire n'ont pas échappé à ce phénomène.

#### DÉCHARGES SAUVAGES : COMMENT SOLUTIONNER CE PROBLÈME RÉCURRENT ?

L'association GSPP réalisait depuis de nombreuses années des ramassages de déchets dans les bois à l'occasion du Téléthon. Les déchets devenant rares dans les bois, son attention s'était reportée sur le bord des routes avec un ramassage dans les fossés, doublé d'une affiche pédagogique « campagne propre » incitant les automobilistes à plus de civisme.

Or, depuis plus de deux ans, nous avons assisté à une recrudescence des dépôts sauvages dans les bois, que nous nous expliquons mal au regard des déchetteries présentes et bien réparties sur le territoire.

- augmentation du tarif d'accès aux déchetteries des professionnels.
- nettoyage des fins de chantiers confié à des sous-traitants peu scrupuleux.
- fermeture des déchetteries pendant le 1<sup>er</sup> confinement.
- bricolage des particuliers pendant les confinements.
- solution de facilité, plus rapide, qui ne nécessite pas de trier.

Quelles qu'en soient les raisons elles ne sont de toute façon pas acceptables.

Nous avons été alertés à plusieurs reprises de la présence de dépôts sauvages dans les bois de Moncé, soit directement, soit par le biais des sentinelles de la nature (sur lesquelles nous avons communiqué dans notre lettre d'info locale).

En raison de la situation sanitaire et des différents confinements, il nous a été difficile de réagir rapidement. Mais pendant ce temps, les décharges continuaient de grossir, évoluaient (certains se servant de ce qui les intéressait, tout en déposant autre chose à la place : véritable libre service des ordures!)

La situation n'était plus tenable, il était urgent de faire quelque chose, mais nous nous heurtions à 3 difficultés, les règles sanitaires du moment, les dépôts se trouvaient sur des terrains privés, accessibles par des chemins privés et leur ampleur ne relevait plus du simple « ramassage », cela nécessitait toute une logistique donc des aides extérieures.

Par ailleurs l'action devait être exemplaire, adaptable à d'autres territoires et médiatisée pour passer aux auteurs l'envie de recommencer.

Le hasard a bien fait les choses. Nous avons été contactés sur un autre sujet par une journaliste du Maine Libre très sensible à l'environnement. Nous nous sommes ouverts de ces problèmes et convenu d'une visite des lieux, ce que nous avons fait, accompagnés de Mme le Maire de la commune, après avoir brossé la situation au responsable des services techniques de la Communauté de Communes, qui lui aussi est venu constater sur place. Ce dernier nous a immédiatement proposé la mise à disposition d'une benne, le passage en amont de ses services pour enlever tout ce qui était dangereux et encombrant. Nous avons à ce moment convenu d'une date d'enlèvement avec les bénévoles. La situation a fait la une des 2 premières pages du Maine Libre le 4 mai, provoquant des propositions d'aides de toute part. Dès lors il n'était plus possible de reculer.

L'opération s'est faite le 12 juin

Nous avons obtenu les autorisations des propriétaires, leur proposition d'aide, sinon leur soutien et remerciements. Le service environnement de la CC avait procédé en amont à l'enlèvement de tout ce qui était volumineux

et dangereux. La CC et la commune de Moncé avaient mis chacune une benne à disposition à proximité du dépôt le plus important. Les établissements Leroy Merlin nous avaient donné huit big-bags que nous avons installés sur les bennes (2x4) pour le tri sélectif ( plastique, verre, métal et papier/ carton) et 15 sacs à courses pour le ramassage.



Une trentaine de personnes qui s'étaient préalablement inscrites étaient au rendez-vous. Elles ont été réparties sur les dépôts restants et ont procédé au tri et au ramassage.

4 bénévoles étaient venus avec des remorques, 1 avec un petit camion benne . L'IME de Vaurouzé était également présent avec 2 encadrants, 5 jeunes et un camion, et s'est consacré à un dépôt où subsistait beaucoup de verre cassé, de plâtre et autres matériaux de fin de chantier.

Le plus gros dépôt a été évacué en une heure (une remorque de grillage et autres objets encombrants + quelques autres de déchets divers).

Ce qui pouvait être trié l'a été.

Ce qui n'était pas valorisable a été mis dans les bennes.

Les propriétaires de remorques et camions ont fait pour certains jusqu'à 3 tours dans les diverses déchetteries (Laigné, Ecommoy et Guécelard) qui, avec du bois, de la ferraille et finalement des gravats.

Armée de râteaux et de pelles, une équipe a procédé à l'enlèvement de ce qui restait sur les dépôts identifiés, après le passage du service environnement de la CC, sur un trajet d'environ 1,5km.

L'ensemble de l'opération s'est terminé vers 17h30 autour d'un verre bien mérité car ce jour là, il faisait très chaud. A noter que des bouteilles d'eau avaient été distribuées à tous les participants.

Si nous faisons le bilan : ce ne sont pas moins de 12 remorques ou camions en plus des deux bennes de la CC et de la Commune, du tri sélectif (1 big-bag de verre, 1 de métal : cannettes+..., 1 de plastiques divers et 1 de papier/carton), qui ont été évacués.

Ce qui représente environ 10 tonnes de déchets, sans compter ce que le service environnement avait enlevé auparavant.

Cette opération, largement médiatisée par le Maine Libre a permis de débloquer une situation devenue intenable. Certains propriétaires avaient résolu le problème par eux-mêmes. La collectivité nous a suivi dans notre initiative, Leroy Merlin a également joué le jeu et les bénévoles étaient au rendez-vous, motivés, pour qu'il ne reste plus de traces de ces actes d'incivisme. Nous les remercions vivement.

Nous avons pu constater à travers les articles de presse qui ont relaté des actions du même type, conduites par des municipalités, des conseils jeunes... que nous avons fait des émules et c'était le but.

Il ne nous reste plus qu'à espérer que les auteurs n'oseront pas recommencer.

*Chantal Blossier*

## Trier c'est donner du répit aux ressources de la planète

Le saviez-vous ?

En 2019, grâce aux gestes de tris des français, 57% des papiers graphiques ont été recyclés.

1,3 million de tonnes de papiers recyclés permettent d'économiser annuellement.

23 milliards de litres d'eau, soit l'équivalent de la consommation d'une ville comme Toulouse.

4.000 Gwh, soit l'équivalent de deux fois la consommation d'électricité d'une ville comme Marseille.

Communiqué de CITEO (entreprise privée spécialisée dans le recyclage des emballages ménagers et des papiers graphiques).